



UCL
Programme
d'études
2023 - 2024

Mineure en esprit d'entreprendre

Table des matières

Introduction

MINMPME - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

[Présentation audio-commentée pour découvrir la mineure en esprit d'entreprendre](#)

Les objectifs de la mineure en esprit d'entreprendre :

- Développer l'esprit d'entreprendre
- Sensibiliser à l'importance de l'entrepreneuriat comme voie professionnelle potentielle
- Comprendre le fonctionnement d'une PME
- Développer/renforcer la créativité et l'innovation
- Développer/renforcer vos aptitudes entrepreneuriales: autonomie, responsabilité, persévérance, capacité à travailler en équipe interdisciplinaire

Cette mineure est soumise à des conditions d'accès : avant de vous inscrire, vérifiez que [votre programme de Bachelier](#) propose cette mineure, et consultez les [conditions d'accès](#).

Découvrez le programme de la Mineure lors des séances d'info :

- JEUDI 21 MARS 2024 de 12h45 à 13h45 au LECL62
- MARDI 26 MARS 2024 de 12h45 à 13h45 au LECL61

Des étudiants partageront leur expérience et répondront à toutes vos questions.

[Découvrir la mineure en esprit d'entreprendre \(présentation audio-commentée\)](#)

La formation et la recherche en entrepreneuriat à l'UCLouvain sont soutenues par [Wallonie Entreprendre](#) et M. Bernard Meeùs au travers de la [Fondation Louvain](https://uclouvain.be/fr/chercher/fondation-louvain) (<https://uclouvain.be/fr/chercher/fondation-louvain>).

MINMPME - Profil enseignement

Bien que les différents cours fassent appel à des techniques variées (simulations enrichies, études de cas, animation de conférences

La mineure en esprit d'entreprendre est soumise à des **conditions d'accès** : vérifiez que [votre programme de Bachelier](#) propose cette mineure, et posez [votre candidature](#) (au plus tard la semaine de la rentrée académique).

Si vous recommencez votre BA2, vous êtes automatiquement réinscrit.e à la même mineure.

En BA3, vous êtes automatiquement réinscrit.e à la même mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle doit être adressée à votre conseiller/ère aux études.

Organisation des cours

Afin d'éviter les conflits horaires pour les étudiant.es issu.es de facultés différentes, les cours sont dispensés en **horaires décalés** : en semaine de 18h30 à 20h30 (parfois 21h30), et quelques samedis. La participation de nombreux intervenants de terrain implique **une présence aux cours obligatoire**. Consultez le [descriptif des cours](#).

Examens

L'évaluation des apprentissages est continue. Pour plusieurs cours, l'examen est organisé hors session sous forme de travaux collectifs réalisés en équipes interdisciplinaires. Les sessions d'examens sont allégées, le travail régulier et participatif est valorisé, la présence aux cours est obligatoire.

L'inscription aux examens de la mineure suit la même procédure que l'inscription aux examens des autres cours : l'étudiant.e veillera à s'inscrire officiellement aux examens de sa mineure, quelle que soit la formule de ces examens.